

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Décembre 1893

PARTIE OFFICIELLE

L'executur vient d'être accordé à M. Eugène Mauromati, nommé Consul de la Principauté à Messine (Italie) par Ordonnance Souveraine du 26 octobre 1893, en remplacement de M. le Ch^{er} Joseph Mauromati, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

Mardi dernier a eu lieu, dans le port de Monaco, une cérémonie peu commune.

M. le comte de Waresquiel, bien connu à Monaco, avait prié M^{re} Theuret de baptiser son steam-yacht, *Ringleader*, bâtiment anglais qu'il a acquis de M. Charles Audouy et qui porte depuis cette cérémonie le nom de *Ar Nedelec* (Noël, en breton).

Le *Ar Nedelec*, parti de Nice à 7 h. 1/2 du matin, est entré dans notre port à 9 heures ; de nombreux passagers, embarqués à Nice, étaient à bord. A Monaco, plusieurs fonctionnaires, invités par le comte de Waresquiel, se sont rendus sur le yacht. On remarquait S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire ; M^{re} Guyotte, Vicair Général de Monaco ; M. Rebufat, Capitaine du port ; M. Joseph Marquet, Président de la Société des Régates, etc. Les dames étaient en grand nombre.

Après le service divin, M^{re} l'Evêque a prononcé une allocution sur le but de la solennité qui s'accomplissait, puis Sa Grandeur a béni le navire.

Un déjeuner, servi sur le pont, a suivi le baptême du yacht. L'amphytrion a porté un toast à LL. AA. SS. les Princes de Monaco ; M. le baron de Farincourt a répondu par un toast à M. de Waresquiel et à son fils. Une promenade en mer a terminé cette fête qui a donné, pendant toute la journée, une animation particulière à notre port.

Le Sport Vélocipédique de Monaco, invité par son président, M. le docteur Gueirard, s'est réuni dimanche soir à onze heures au siège de cette société.

M. Gueirard offrait un punch à l'occasion de sa nomination, et l'on profitait de cette réunion pour décerner aux vainqueurs des courses des 8 et 15 octobre dernier, les récompenses qui leur étaient attribuées.

Le président a remercié les membres de l'honneur qu'ils lui avaient fait. Il explique comment il comprend les devoirs d'un président vis-à-vis de sa Société. Son discours a été fréquemment applaudi. Puis des toasts ont été portés par M. Pierre Neri, président d'honneur, à nos Souverains, au baron de Farincourt, haut protecteur du Sport Vélocipédique Monégasque, par M. Muller, vice-président d'honneur, à la Société des Bains et à

M. Bornier, son directeur général, par M. Gueirard à la Colonie française représentée par M. Valentin et aux autres colonies résidant à Monaco, par M. Valentin au Sport Vélocipédique Monégasque, à son président et à l'union entre toutes les Sociétés de Monaco ; par M. Olivier à l'Union Vélocipédique de France, etc.

La réunion s'est prolongée jusqu'à une heure du matin, dans la plus cordiale gaieté.

Plusieurs membres du Sport Vélocipédique (25 environ) ont fait dimanche matin une promenade jusqu'à Nice. Ils étaient conduits par leur lieutenant de route et précédés de la fanfare de la société composée de trois trompettes.

Le passage de cette phalange de vélocipédistes, dans l'avenue de la Gare à Nice, a été très remarqué. L'excellente tenue de nos vélocemen a produit la meilleure impression.

Dimanche prochain, 17 décembre, dans le Café de la Terrasse de Monte Carlo, ouverture des représentations du Guignol, dirigé par M. Lemerrier de Neuville.

Cette année, l'impresario s'est assuré le concours d'un artiste des Champs-Élysées et des Tuileries, et a fait sculpter et habiller somptueusement une troupe de marionnettes, de grosseur demi-nature.

Les représentations auront lieu régulièrement les dimanche, mardi et jeudi, à 2 h. 1/2, en attendant leur installation au Palais des Beaux-Arts.

Voici les dates définitivement fixées des représentations théâtrales de Monte Carlo, pour la saison 1893-94 :

OPÉRETTES

Samedi 23 et mardi 26 décembre 1893 : *Niche*, musique d'Hervé. — M^{mes} Judic, Vigouroux, MM. Roux, Paul Bert, Buislay, Emmanuel.

Samedi 30 décembre et mardi 2 janvier : *La Fille de Madame Angot*, musique de Lecocq. — M^{lles} Decroza, Gilberte, M^{me} Vigouroux, MM. David, Paul Bert, Buislay, Emmanuel.

Jeudi 4 et samedi 6 janvier : *Mon Prince*, musique d'Audran. — M^{lles} Decroza, Gilberte, M^{me} Vigouroux, MM. Paul Bert, Buislay, Emmanuel.

COMÉDIE

Mardi 9 janvier : Représentation de M. Mounet-Sully. — *Ruy Blas*.

GRANDS OPÉRAS — OPÉRAS COMIQUES

Samedi 13 et mardi 16 janvier : *Le Prophète*, musique de Meyerbeer. — M^{mes} Renée Richard, Carrère, M. Tamagno.

Samedi 20, mardi 23, samedi 27 et mardi 30 janvier : *Otello*, musique de Verdi. — M^{me} Saville, MM. Tamagno, Soulacroix.

Samedi 3, lundi 5 et mercredi 7 février : *Aïda*, musique de Verdi. — M^{lle} Chrétien, M^{me} Renée Richard, MM. Tamagno, Melchissédec.

Samedi 10, mardi 13 et jeudi 15 février : *Cavalleria Rusticana*, musique de Mascagni. — M^{me} Saville, M^{lle} Signer, M. Soulacroix.

Aréthuse, opéra inédit d'après le poème d'André Chénier, musique de M^{me} de Montgomery. — M^{lles} Invernizzi, Merey, MM. Soulacroix, David.

Samedi 17, mardi 20 et jeudi 22 février : *La Damnation de Faust*, légende dramatique, poème et musique de Hector Berlioz, mise à la scène par M. Raoul Gumbsbourg. — M^{me} d'Alba, M^{lle} Virginia Zucchi, MM. Saléza, Melchissédec.

Samedi 24, mardi 27 février et jeudi 1^{er} mars : *Lohengrin*, musique de Richard Wagner. — M^{lle} Lola Beeth, M^{me} Deschamps-Jehin, MM. van Dyck, Melchissédec, Fabre.

Samedi 3, mardi 6 et jeudi 8 mars : *Hulda*, opéra inédit, musique de César Franck. — M^{me} Deschamps-Jehin, M^{lle} Signer, MM. Scaremberg, Fabre.

Samedi 10 et mardi 13 mars : *Samson et Dalila*, musique de Camille Saint-Saëns. — M^{me} Deschamps-Jehin, MM. Saléza, Fabre.

Jeudi 15 mars : Spectacle coupé et Conférence de M. Francisque Sarcey.

Dimanche 18 et mardi 20 mars : *La Somnambule*, musique de Bellini. — M^{me} Marcella Sembrich, MM. Queyla, Boudouresque fils.

Lundi 26 et mercredi 28 mars : *Amy Robsart*, musique de Isidore de Lara. — M^{me} Marcella Sembrich, MM. Melchissédec, Queyla.

Samedi 31 mars et mardi 3 avril : *Rigoletto*, musique de Verdi. — M^{me} Marcella Sembrich, MM. Melchissédec, Queyla, Boudouresque fils.

Samedi 7 et mardi 10 avril : *La Fille du Régiment*, musique de Donizetti. — M^{me} Marcella Sembrich, MM. Queyla, Boudouresque fils.

Samedi 14 et mardi 17 avril : *Les Dragons de Villars*, musique de Aimé Maillard. — M^{lle} Elven, MM. Queyla, Boudouresque fils.

Les réclamations de la colonie étrangère s'étant reproduites et multipliées au sujet du petit nombre de places disponibles au bureau de location, l'Administration est dans la nécessité rigoureuse, sinon de supprimer absolument les billets de faveur, du moins de n'en délivrer que très exceptionnellement, et lorsque les circonstances le permettent.

PRIX DES PLACES (Fauteuils) :

Grands opéras et opéras comiques, 20 fr.
 La représentation Mounet-Sully, 15 fr.
 Opérettes, 10 fr.

Jeudi 14 décembre 1893, à 2 h. de l'après-midi
4^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
 Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie héroïque. Beethoven.
 A. Allegro con brio — B. Marche funèbre
 — c. Scherzo, allegro vivace — Finale, allegro molto.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Ouverture du *Carnaval romain* H. Berlioz.
 Prélude du *Déluge*. C. Saint-Saëns.
 Le solo de violon par M. Corsanego.
Wallenstein, trilogie d'après le poème dramatique de Schiller. V. d'Indry.
 1^{re} PARTIE — Le camp de Wallenstein.
 2^e PARTIE — Max et Thecla (les Piccolomini).
 3^e PARTIE — La mort de Wallenstein.
Polonaise (1^{re} audition). Listz.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Lundi 11 décembre 1893

Dix-sept tireurs ont pris part au *Prix d'Ouverture*. MM. Strélock, Kolinski, Bégule, Kennedy, Himmelbauer, Gnechi, Comte Venezze, Nava, Boreel, Roberts, Comte Voss, Chouquet. Comte Trauttmansdorff, Deshays, Lo, Jourdan, Coste.

Il a été gagné par M. Roberts, premier, battant M. le Comte Trauttmansdorff, second, Gnechi, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Nava, Bégule, Kennedy, Deshays, Comte Voss, Jourdan.

Vendredi 15 décembre

PRIX D'HIVER (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Lundi 18 décembre

PRIX DU STAND. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons à 25 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque — 1 pigeon.

Vendredi 22 décembre

PRIX DE NOËL (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mardi 26 décembre

PRIX DE DÉCEMBRE. — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons à 26 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Vendredi 29 décembre

PRIX DE LA MÉDITERRANÉE (handicap). — 500 francs, ajoutés à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées ; au troisième, 20 % ; le reste au premier. — 6 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Voici le programme des Courses qui auront lieu à Nice les 15, 18, 21, 23 et 25 janvier :

Premier jour, lundi 15 janvier : *Prix de Carabacel*, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr. — *Prix du Paillon*, course de haies (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 4,000 fr. — *Prix de Monte Carlo*, grande course de haies (handicap), 20,000 fr., et, en outre, à l'éleveur du gagnant, 1,000 fr. — *Prix Masséna*, steeple-chase, 3,000 fr.

Deuxième jour, jeudi 18 janvier : *Prix du Conseil Général*, course de haies (handicap), à réclamer, 3,000 fr. — *Prix de Cimiez*, steeple-chase (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 5,000 fr. — *Grand Prix de Monaco*, steeple-chase (handicap), 25,000 fr., et, en outre, à l'éleveur du gagnant, 1,000 fr. — *Prix des Alpes-Maritimes*, course de haie handicap (Welter handicap) gentlemen et jockeys, 5,000 fr.

Troisième jour, dimanche 21 janvier : *Prix du Conseil Municipal*, course de haies, à réclamer, 3,000 fr. — *Prix de Beaulieu* : Course de haies (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 2,000 fr. — *Prix Bethune*, steeple-chase, 10,000 fr. — *Prix du Chemin de Fer*, steeple-chase handicap, 3,000 fr.

Quatrième jour, mardi 23 janvier : *Prix du Var*, course de haies, à réclamer, 3,000 fr. — *Prix d'Antibes*, steeple-chase handicap (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 3,000 fr. — *Grand Prix de la Ville de Nice*, steeple-chase, handicap libre, 20,000 francs. — *Prix de S. A. S. le Prince de Monaco*, course de haies, 4,000 fr.

Cinquième jour, jeudi 25 janvier. — *Prix de Cannes*, steeple-chase à réclamer, 3,000 fr. — *Prix de Toulon*, course de haies handicap, 10,000 fr. — *Prix de Fréjus*, course de haies (Hacks et Hunters Gentlemen riders), 2,000 fr. — *Prix d'Hyères*, steeple-chase, 5,000 fr.

CAUSERIE

A TRAVERS NICE

COUTUMES LOCALES

Le culte des traditions locales, que nos pères savaient si bien pratiquer de leur temps, n'a plus guère d'adeptes aujourd'hui ; une foule de distractions, auxquelles donnaient lieu autrefois certaines fêtes de l'année, se sont par suite presque entièrement perdues.

Ces paisibles réjouissances qui animaient nos braves populations, avaient cependant leur raison d'être ; elles reposaient sur des habitudes suivies et reproduisaient entièrement le goût du jour. C'est ainsi que l'on construit encore, à l'époque actuelle, dans les vieux quartiers de Nice, des crèches à la Noël, que l'on tire le gâteau des rois à l'Épiphanie, et que l'on se livre également à d'autres coutumes de même nature à l'occasion de diverses solennités religieuses.

Parmi ces anciennes coutumes, bien près de tomber dans l'oubli, il en est une, aussi originale que pleine d'à-propos, au sujet de laquelle nous allons entretenir quelques instants nos lecteurs. Nous voulons parler des *Ciamada*, ou farandoles, qui avaient lieu autrefois dans les différents quartiers de notre banlieue, le premier janvier de chaque année.

Les farandoles en question se composaient des principaux membres de la jeunesse du quartier, où la fête avait lieu, réunis en société. Les sociétaires étaient tenus de verser, à leur entrée en exercice, une somme déterminée pour concourir à la formation d'un fonds de caisse provisoire, destiné à faire face aux premières dépenses. L'un des membres participants devait remplir les fonctions de quêteur, qui consistaient à porter le plateau traditionnel, dans lequel le public déposait ses offrandes, et à se livrer ensuite à des entrechats, en signe de remerciements, à la réception de chaque obole.

Une sorte de troubadour, vulgairement appelé *rimaire*, et un orchestre campagnard, formé de trois ou quatre musiciens, faisaient partie du groupe, auquel on ne manquait jamais d'ajouter le tambourineur et le joueur de fifre (*lou fifraïre*) de l'endroit, dont le rôle était des plus importants. Tous les sociétaires ornaient leur boutonnière d'une large cocarde tricolore, connue sous le nom de *gigiwola*, et deux d'entre eux devaient porter en guise d'enseignes, l'un, un énorme coq en pâte au bout d'un roseau ; l'autre une belle branche d'oranger garnie de fruits. Ainsi le voulait la tradition, à laquelle on aurait eu garde de déroger.

Voilà pour la composition du cortège. Voyons-le maintenant à l'œuvre et cherchons à pénétrer ses mobiles.

Le cortège, formé comme nous venons de le dire, se mettait en marche, musique en tête ; il se rendait à l'entrée de chacune des maisons du quartier et y commençait aussitôt ses opérations.

Arrivé à la portée des habitations rurales, le tambourineur et le *fifraïre* faisaient d'abord entendre un rappel des plus entraînants ; après eux, l'orchestre enlevait un morceau de son répertoire au milieu des cris et des vivats enthousiastes. Ensuite le *rimaire* prenait la parole et, dans une improvisation plus ou moins poétique en patois, il souhaitait la bonne année à tous les membres de la famille. A la suite de chaque aubade, la musique et le tambourin exécutaient une ritournelle avec beaucoup d'entrain et de bruit.

Pendant la soirée du 31 décembre et dans la matinée du premier janvier, on entendait dans le lointain les *richichi* mêlés aux sons de l'orchestre villageois, et ces airs variés en pleine campagne dans le silence de la nuit, avaient quelque chose de touchant et de gracieux qui réjouissait agréablement.

Dans l'après-midi du jour de l'An, la farandole se transportait sur la place de l'église paroissiale. A l'issue du service religieux, et après s'être livrée à de joyeux ébats, le *rimaire* haranguait avec une certaine solennité et un aplomb parfois comique le curé et les vicaires. Ceux-ci, en témoignage de leur gratitude, distribuaient au joyeux *ciamadaire* quelques bouteilles de vin des meilleurs crus.

Dans la paroisse de Cimiez, où ces fêtes caractéristiques étaient plus suivies que dans les autres quartiers des environs de Nice, il existait une règle de primauté pour chacun des cortèges. Ainsi, la Société des *Ciamada* de l'Arbre-Supérieur avait le pas sur toutes les autres qui suivaient chacune dans leurs rangs respectifs.

Le soir du premier janvier, quand tout était terminé, un banquet fraternel réunissait les sociétaires et leurs invités ; après un repas des plus gais venaient les chants et les danses, qui se prolongeaient très avant dans la soirée et souvent même jusqu'à l'aube.

Ainsi que nous le disions en commençant cet article, ces douces réjouissances d'autrefois, — qui se renouvellent avec beaucoup moins d'éclat et de suite aujourd'hui,

— avaient leur raison d'être ; elles personnifiaient l'idée du jour, car elles avaient principalement pour but de célébrer la nouvelle année en la souhaitant bonne et heureuse à tous les habitants du quartier.

L'ERMITE DE MONTBORON.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Depuis huit jours, Paris est caché sous un manteau de brume ; le ciel est gris, l'air est froid, des nuages sombres et gonflés d'une neige qui ne se décide pas à tomber arrêtent la lumière et obligent à écrire, pendant presque toute la journée, avec une lampe allumée. La vie est maussade et l'humeur devient noire. Heureux les hommes de loisir que ne retiennent pas dans cette ville au pavé gras et glissant, des occupations, des affaires, des devoirs. Par moments, on aperçoit un petit coin de ciel bleu, et le soleil dore de rayons parcimonieux le dessus des toits et les colonnes des cheminées. Mais ces espoirs de beau temps sont de courte durée, et la note grise ne tarde pas à dominer. L'hiver, dans toute son horreur, nous a envahis. Les femmes ne sortent qu'emmitouffées dans des fourrures, et elles sortent peu à pied. Les voitures, drapées de boue, roulent sans se soucier des piétons qu'elles éclaboussent et qu'elles écrasent. C'est la saison de l'intimité et du coin du feu. S'il gelaît, on aurait, du moins, les belles fêtes du patinage, et nos mondaines se dirigeraient chaque jour du côté du Bois de Boulogne. Il tombe une neige fondue qui ressemble presque à du verglas. On reste chez soi et on reçoit peu.

C'est à peine si, dans quelques rares salons, on a repris les réceptions de jour, bien qu'il y ait, dans le faubourg et la plaine Monceau, un choix de notabilités du monde aristocratique. Ce n'est qu'au théâtre qu'on peut constater que Paris n'est pas vide ; ce n'est également que dans les soirées de contrat comme celle qui vient d'être donnée à l'occasion du mariage du marquis de La Tour-Maubourg avec M^{lle} du Perrier de Tressan. Parmi les rentrées à sensation, nous citerons celle de la duchesse de La Rochefoucauld douairière, mère du duc, qui vient de terminer une villégiature de trois mois dans le château de Tarcy-les-Lys, en Seine-et-Marne ; celle de la comtesse d'Argy qui a rouvert les salons de son bel hôtel de la rue de Lille ; celle de M. et M^{me} Léon de Gosselin qui se sont réinstallés dans leur hôtel de la rue Saint-Honoré ; celle de la baronne de Saint-Didier qui a quitté sa villa de Chantilly ; celle de M^{me} Le Roy qui a repris ses réceptions du dimanche dans son hôtel de la rue Henri-Martin ; celle de la vicomtesse Treillard, du comte et de la comtesse d'Haussonville, de la marquise d'Harcourt douairière, du vicomte et de la vicomtesse Emmanuel d'Harcourt. M^{me} Gavini de Campile, la comtesse Cornet, M^{me} Edouard Hervé reçoivent le dimanche ; la comtesse Delyanoff, femme du ministre de l'instruction publique de Russie, reçoit le jeudi. La seconde quinzaine du mercredi chez M^{me} de Marivault a permis d'entendre M^{me} de La Tombelle, M^{me} Lefèvre, M. Chauvel-Bize et une jeune artiste de beaucoup de talent qui a dit des romances en s'accompagnant sur la guitare.

Ce sont les déjeuners et les diners qui donnent en ce moment quelque animation mondaine. Nous citerons ceux donnés par M^{me} Beulé, la baronne Double, la vicomtesse Frédéric de Janzé, la comtesse Soltyk, la baronne Decazes-Stackelberg, la duchesse de Valence. M^{me} Ayer, avant de partir pour Nice, a donné un grand dîner auquel assistaient la duchesse de Pomard, lady Caithness et la princesse Lise Troubetskoï. M^{me} Kireewsky, une des femmes les plus distinguées de la colonie russe, a donné un grand dîner en l'honneur du général Fredericksz, premier attaché militaire de l'ambassade de Russie ; on a annoncé pour cette semaine une conférence-matinée de M. Bourgault-Ducoudray sur la musique russe, pendant laquelle on fera entendre de remarquables morceaux des compositeurs slaves les plus renommés. La princesse de Brancovan a donné un déjeuner suivi de réception, à la fin de laquelle M^{lle} Duminil, de la Comédie-Française et M. Plan ont joué une jolie pièce de la baronne Double : *la Corbeille de mariage*. Le comte et la comtesse de Miranda, qui viennent de partir pour Menton, ont donné un grand déjeuner dans leur hôtel de la rue Clément-Marot, où ils ont une remarquable galerie de tableaux.

×

La reprise de *Faust*, à l'Opéra, a été une véritable solennité musicale. Costumes, décors, mise en scène irréprochables. M. Alvarez est un Faust excellent, M. Delmas un superbe Méphistophélès, M^{me} Deschamps une dame Marthe incomparable. M^{me} Caron est une cantatrice hors ligne, mais on a eu tort de lui confier le rôle de Marguerite, qui

ne convient pas à son tempérament. M^{lles} Hirsch et Invernizzi ont été charmantes dans le ballet.

L'Opéra-Comique, dans le *Pré aux Clercs*, nous a fait apprécier la belle voix et la grande virtuosité d'une débutante, M^{lle} Louise Granjean, qui avait obtenu tous les prix au Conservatoire. Cette grande artiste avait grand peur, ce qui l'a empêchée d'être aussi comédienne que l'exigeait son rôle. Dès qu'elle sera remise de cette naturelle émotion, on verra qu'elle est appelée à de hautes destinées.

DANGEAU.

Les trains spéciaux des chefs d'Etat

Les journaux de Paris ont dernièrement fait la description d'une voiture de grand luxe que vient de construire la Compagnie des Wagons-lits, dans l'espoir qu'elle serait adoptée par le Président de la République pour ses prochains voyages officiels.

A ce propos, il nous a paru curieux de rechercher ce que sont devenus les anciens trains que toutes ou presque toutes les Compagnies possédaient avant 1870 pour l'usage personnel de l'Empereur Napoléon III.

A vrai dire, il n'y avait guère que deux Compagnies, le P.-L.-M. et l'Est, qui se servaient en ces occasions d'un matériel spécial.

Le Nord et l'Ouest réservaient pour cet usage quelques salons qu'ils ont transformés depuis en leur donnant tout le confort moderne. Deux d'entre eux, sur le Nord, — qui n'ont depuis servi qu'à M. Carnot ; deux autres, sur l'Ouest, — qu'ont utilisés, après le Président de la République, le grand-duc Constantin et le prince de Galles, existent encore.

A l'Orléans, l'ancien *train de cérémonie*, qui comprenait dix salons, chambre à coucher, fumoir, salle à manger, etc., et qu'on remisait aux Aubrais dans les intervalles des voyages impériaux, a été également disloqué. Deux voitures : un salon et une chambre à coucher-fumoir, en restent seules, qu'on n'utilise plus que rarement.

Les deux autres trains, appartenant à l'Est et au Lyon, étaient les trains impériaux par excellence. Sur les panneaux de toutes les voitures étaient peints l'aigle et la couronne ; des écussons semblables peints, sculptés ou appliqués, ornaient à l'intérieur les meubles, d'une richesse rare.

Celui de l'Est, formé d'une chambre à coucher, d'un wagon-terrasse et promenoir vitré, d'une salle à manger, d'un salon et de deux voitures de première classe à couloir pour la suite, a été vendu en 1873 à la Turquie. C'est aujourd'hui le train du sultan. Depuis, la Compagnie a construit deux grandes voitures de luxe : un salon et une chambre à coucher qui ont servi notamment au Président de la République lors du récent voyage à Toulon.

Quant au train impérial du P.-L.-M., il ne comprit, d'abord, lors de sa construction en 1863, en vue des voyages à Fontainebleau, que trois voitures : un salon pour l'Empereur, un wagon-terrasse et un salon dit des aides de camp. Un peu plus tard, on y ajouta une première chambre à coucher pour les souverains et une seconde pour le prince impérial, alors tout jeune, et les dames d'honneur. Enfin, en 1868, on construisit un nouveau salon pour l'Impératrice et un autre pour le prince impérial. Ces derniers n'ont jamais servi — au moins aux augustes personnages à qui ils étaient destinés.

En 1873, une société russe voulut offrir à l'Empereur Alexandre un train d'aménagement plus confortable que celui dont il s'était servi jusque-là et qu'on remisait à Varsovie. C'est là, en effet, qu'aboutissait le prolongement de la voie allemande, dont la largeur (commune à tout le réseau européen) est, on le sait, inférieure de 30 centimètres à celle de la voie russe ordinaire.

Cette société désira acheter l'ex-train impérial français. Mais, comme on voulut laisser ignorer au Tsar que ce train avait déjà servi, l'achat fut fait dans le plus grand secret. Le train tout entier, payé 350,000 francs, fut entièrement transformé ; les écussons furent enlevés, ainsi que les meubles, qu'on vendit à l'encan, et les voitures furent repeintes en couleurs sombres.

FAITS DIVERS

Le train qui marche le plus rapidement dans le monde entier serait, d'après le *Cosmos*, l'express de New-York à Buffalo (distance 700 kilomètres).

Attelé d'une locomotive d'un type nouveau, il marche normalement à raison de 81 kil. 5. à l'heure.

Le 9 mai dernier, ce train se trouvant en retard de 28 minutes en arrivant à Rochester, le conducteur voulut regagner le temps perdu ; il gagna 15 minutes en parcourant en 68 minutes les 111 kil. qui séparent Rochester de Buffalo. Dans cette partie du trajet, une distance de 9 kil. a été parcourue en 3 minutes 5, soit à raison de 138 kil. par heure.

Près de Griemsville, un mille a été parcouru en 35 secondes, par conséquent à l'énorme vitesse de 165 kil. à l'heure. Le train, composé de 4 voitures, pesait 160 tonnes, la locomotive pesait 92 tonnes avec son tender.

La combustion sans fumée est le rêve de toutes les industries, principalement de celles qui sont établies à l'intérieur ou à proximité des villes, comme les stations d'électricité ou de force motrice dont le nombre augmente tous les jours. On a proposé déjà un grand nombre d'appareils fumivores, mais aucun n'a résolu, d'une façon complète, la suppression des fumées.

Nous empruntons à *La Nature* la description d'un système qui est digne d'attirer l'attention des industriels.

Le combustible, au lieu d'être introduit tel quel dans le foyer, comme cela s'est fait jusqu'à présent, est préalablement réduit en poussière au moyen de broyeurs convenables. A la place du foyer ordinaire se trouve une chambre de combustion en forme de poire revêtue de briques réfractaires et munie d'un appareil éjecteur, semblable à ceux qu'on emploie dans les foyers à pétrole. Deux ouvertures sont pratiquées dans cette chambre : l'une, dans l'axe de la chaudière et dans l'emplacement actuel de la porte du foyer, l'autre à l'extrémité opposée de la chambre. Cette dernière sert d'orifice à un tuyau d'air entraînant constamment le poussier de charbon dans la chambre de combustion.

Ce tuyau, orienté d'une façon convenable, est disposé de telle sorte que les poussières de charbon soient dispersées dans toute l'étendue du foyer. Une fois ces poussières enflammées, leur combustion continue d'une manière intense et régulière, sous l'action du courant d'air qui les apporte. Ce courant d'air est réglé, une fois pour toutes, par la quantité de poussière nécessaire à la production de chaleur voulue.

Le poussier de charbon est contenu dans un caisson où, à l'aide d'un dispositif très ingénieux, l'air sous pression vient le chercher pour l'entraîner dans le foyer.

L'air et le combustible sont donc intimement mêlés dans la zone de combustion, tandis que le courant d'air, ayant servi de véhicule aux poussières, perd la plus grande partie de sa vitesse. La combustion est donc complète.

L'air peut être préalablement chauffé, en utilisant la chaleur des gaz qui se dégagent dans la cheminée. On peut aussi mélanger à cet air un courant de vapeur qui se décompose en hydrogène ; la combustion de l'hydrogène contribue aussi à l'élévation de la température du foyer.

Ce système permet de maintenir constante la température du foyer, d'éviter les rentrées d'air froid, ainsi que les coups de feu, de pouvoir arrêter instantanément le feu en cas d'accident, de supprimer les hautes cheminées, la formation des scories, etc...

C'est peut-être parmi les poissons que se rencontrent les animaux les plus étranges et les plus étonnants. Tel est le « protoptère » — *protopterus annectus* — qui vit dans le sud du Soudan, au sein de petites rivières qui, réduites à sec pendant six mois de l'année, servent alors de véritables chemins aux indigènes.

Aussitôt que les eaux commencent à baisser, les protoptères creusent un trou dans la vase et s'y endorment.

Le corps entier de l'animal distille un abondant mucus dont le singulier poisson s'enveloppe comme d'un énorme cocon dans lequel il dormira la moitié de l'année.

Trait caractéristique du protoptère immobile dans son cocon : lorsqu'on le presse, il crie assez fort.

Ce poisson, dit la *Nature*, grossit très vite et atteint rapidement un poids de plusieurs kilogrammes. Manger excellent, il est fort recherché des indigènes, qui en sont extrêmement friands.

La pêche du protoptère se pratique d'une façon bien originale. En guise de ligne ou de filet, on se sert de la bêche. Tout autour du trou qui sert d'entrée à ce reclus bizarre, on découpe un bloc de vase durcie.

Le poisson, qui continue à dormir, est pris de la sorte et peut être expédié au loin sur les marchés.

Un bloc semblable a été ouvert à la Société des Sciences d'Elbeuf, où M. Martel a lu un résumé très intéressant sur le *protopterus annectus*.

Du bloc en question, on retira un poisson, si desséché et si ratatiné qu'on le crut mort.

Mais aussitôt qu'on l'eut mis dans l'eau, il commença par se gonfler doucement et à reprendre vie.

En vingt minutes, il était complètement ressuscité et nageait avec autant d'élégance que d'agilité. L'étrange animal aurait dû revenir à la vie, dans ses eaux natales, vers mai dernier. Transporté en France dans son bloc tutélaire, il a pu, sans le moindre inconvénient, prolonger sa mort temporaire six mois de plus. Son étonnante résurrection n'en a pas été moins rapide et moins triomphante.

La ville de Colchester a été récemment égayée par la « fête des huitres ».

Colchester est une vieille ville du comté d'Essex, qui produit des quantités énormes du précieux bivalve dont les Anglais sont si friands et dont ils consomment des quantités prodigieuses.

Les parcs aux huitres de Colchester sont célèbres, et le droit exclusif aux pêcheries dont jouit la ville de Colchester lui a été conféré par une charte du roi Richard I^{er}, lequel régna de 1189 à 1199.

Les huitres de Colchester sont prises aux bancs de la Colne et sont ensuite engraisées dans les parcs de Wivenhoe et de Brightlingsea.

Une charte de 1318 a institué la foire de Saint-Denis, qui doit se tenir chaque année la veille de la Saint-Denis, c'est-à-dire le 8 octobre.

Sur l'invitation du maire de Colchester, plus de trois mille personnes se sont réunies à un banquet, où l'on a consommé environ dix mille huitres, avec accompagnement de discours et de toasts à la prospérité de la ville.

Cependant, malgré l'énorme quantité d'huitres que produit Colchester, elle n'en fournit pas encore assez à la ville de Londres, qui en fait une consommation si considérable qu'elle est obligée d'en demander à la France et à la Belgique.

Les huitres étrangères, arrivées à l'entrée de la Tamise, sont déposées dans des parcs où elles s'engraissent et où elles prennent, en peu de temps, l'aspect et le goût des huitres indigènes ou « natives », que les Anglais déclarent être les meilleures du monde.

En tout cas, si elles ne sont pas supérieures à toutes les autres, elles sont certainement délicieuses.

Quant à la quantité d'huitres consommées à Londres, elle est estimée à 750 millions par an.

A 4 francs environ la douzaine, cela fait des sommes considérables, et le commerce des huitres est, cela va sans dire, très important.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e H. BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi vingt décembre courant, à deux heures de l'après-midi et jours suivants au besoin, dans un magasin sis à Monte Carlo, boulevard du Nord, maison Otto, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises et objets mobiliers, tels que : mercerie et bonneterie, corsets, dentelles, passementerie en perles et autres, doublures en soie, fleurs pour chapeaux, chaussures, toile pour draps et chemises, articles de parfumerie, chapeaux, casquettes, comptoir, étagères, chaises, etc.

Au comptant et 5 pour % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier, H. BERTRAND.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur Emile JELLINEK, rentier, domicilié à Vienne (Autriche), et monsieur Aimable TASSANO, directeur d'hôtel, demeurant à Monaco, ont acquis de monsieur Alfred-Auguste NIEDERBERGER, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, le fonds de commerce d'hôtelier que monsieur Niederberger exploitait à Monaco, avenue de Monte Carlo, dans une maison dénommée *Hôtel Beau-Rivage*, dépendant de la succession de monsieur Brigui-boul.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Louis CAVALLERO sont invités à se rendre, le seize décembre courant, jour de samedi, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société anonyme au capital de 300.000 francs

SIÈGE SOCIAL, avenue de la Fontaine-Vieille, MONACO

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-treize, à deux heures de relevée, avenue de la Fontaine-Vieille, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapports, bilan et comptes de l'exercice 1892-93,
- 2^o Nomination de Commissaires,
- 3^o Objets divers.

Conformément à l'article 31 des statuts, tout propriétaire de dix actions, au moins, dont les titres sont au porteur, doit, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, déposer ces titres au Siège social avant l'ouverture de l'assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 10 décembre 1893

NICE, yacht à vap. <i>Ar Nédélec</i> , fr., c. Casati, passagers.	
ID. yacht à vap. <i>Namouna</i> , amér., c. Gordon Bennett id.	
TARRAGONE, brig.-goél. <i>Maria Stefano</i> , it., c. Oregio, vin et caroubes.	
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, sable.	
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero, id.	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin, id.	
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio, id.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	

Départs du 4 au 10 décembre

CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume, sur lest.	
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero, id.	
NICE, yacht à vap. <i>Ar Nédélec</i> , fr., c. Casati, assagers.	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin, sur lest.	
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio, id.	
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

M. R. S. ASH, chirurgien-dentiste de S. A. S. le Prince de Monaco, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transféré son cabinet VILLA PAOLA, près du Crédit Lyonnais, boulevard du Nord, Monte Carlo.

La VILLA DE LA RIVA restera comme succursale pour les raisons déjà annoncées.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} décembre 1893

- EUGÈNE BÉJOT. — Vue de Villefranche-sur-mer, eau-forte avec un sonnet : *Départ pour le Midi*, par A. BOSCHOT.
- PAUL ALEXIS et GIUSEPPE GIACOSA. — *La Provinciale*, 1^{er} acte, scène VIII.
- MAURICE GUILLEMOT. — *Intimités*, à M^{me} Sarah Bernhardt.
- GEO BONNERON. — *Malbrough s'en va t'en guerre*, paraphrase-fantaisie.
- UN CHERCHEUR. — *Monaco en 1853*, avec illustrations à la plume par P. DURUX.
- CLARINE LUX. — *Rencontre*, poésie.
- JUDITH CLADEL. — *Fou d'amour*, nouvelle, préfacée d'Une lecture, par M. G.
- ALTER EGO. — *Au jour le jour*. — Mort de Karl Bodner — Sarah Bernhardt expliquée par Jules Lemaître — Un peintre-poète : Emmanuel Lansyer.
- M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Le Docteur ROSENAU (Kissingen)

DES FACULTÉS DE WUERZBOURG & LONDRES
Monte Carlo, avenue de la Costa
(Chez M^{me} veuve VOIRON)

De 2 à 4 heures

A LOUER, à partir du 1^{er} janvier
PETITE MAISON DE CAMPAGNE
non meublée

QUARTIER DES MONEGHETTI
S'adresser au bureau du journal

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle toutes les langues

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{lle} LÉONTINE POIVEY

DIPLOMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO — Square Nave — CONDAMINE

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, des courses de Nice (15, 18, 21 et 23 janvier 1894), du carnaval de Nice (du 25 janvier au 6 février), des vacances de Pâques, des régates internationales (les 26, 27 et 29 mars) et du tir aux pigeons de Monaco, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. va émettre des billets d'aller et retour (de 1^{re} classe) pour Nice. Validité : 20 jours y compris le jour de l'émission, avec faculté de prolongation de deux périodes de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 pour cent.

Prix de ces billets :

De Paris, via Dijon, Lyon, Marseille, 182 fr. 60. — De Dijon, via Lyon, Marseille, 129 fr. 70. — De Genève, via Culoz, Lyon, Marseille, 124 fr. 30 ; via Culoz, Grenoble, Aix, Marseille, 116 fr. 40. — De Saint-Etienne, via Lyon, Marseille, 106 fr. 35 ; via Chasse, Marseille, 99 fr. 95. — De Lyon, via Valence, Marseille, 96 fr. 75. De Grenoble, via Aix, Marseille, 88 fr. 85 ; via Valence, Marseille, 95 fr. 40. — De Cette, via Tarascon ou Lunel, Arles, Marseille, 64 fr. 70. — De Nîmes, via Tarascon, Marseille, 58 fr. 95.

Les billets seront émis :

- 1^o du 19 au 31 décembre 1893 inclusivement ;
- 2^o du 11 au 19 janvier 1894 inclusivement ;
- 3^o du 23 janvier au 4 février inclusivement ;
- 4^o du 15 au 20 mars inclusivement.

A quelque date qu'ils soient délivrés durant ces périodes, ils seront valables pendant 20 jours, le jour de l'émission compris, mais il est entendu que les voyageurs pourront commencer leur voyage après la période d'émission. Dans ce cas, la validité courra du dernier jour de cette période, c'est-à-dire du 31 décembre 1893 pour la première émission, du 19 janvier 1894 pour la seconde, du 4 février pour la troisième et du 29 mars pour la quatrième.

Au retour, les voyageurs devront quitter la gare de départ indiquée sur leur coupon de retour ou la gare d'arrêt, au plus tard par le train auquel ils ont droit, qui précède l'expiration de la durée de validité. Ils pourront donc n'arriver à la gare d'origine du billet d'aller et retour que le lendemain de l'expiration de ce délai.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)												
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
4	759.3	758.6	757.2	757.2	757.3	15.7	17.5	16.2	15.4	13.9	75	—	Couvert					
5	754.8	754.2	753.1	754.2	755.1	14.2	16.2	15.1	14.2	13.5	71	—	Beau, quelques nuages					
6	755.7	756.2	755.3	756.2	756.2	15.9	17.2	16.1	15.2	14.4	56	—	Beau					
7	756.0	756.2	755.5	755.5	756.1	14.1	16.2	15.4	14.2	13.8	64	E faible	Variable					
8	754.1	754.2	753.2	753.3	754.6	15.4	16.8	15.8	15.3	14.4	61	Calme	Beau					
9	753.0	752.5	751.6	751.4	752.2	14.7	16.4	15.3	14.5	13.6	65	—	Beau, quelques nuages					
10	754.5	755.8	756.2	757.2	757.7	15.8	17.2	16.6	15.5	14.3	69	—	Beau					
DATES											4	5	6	7	8	9	10	Pluie tombée : 0 ^{mm}
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	18.2	16.1	17.4	16.8	17.1	16.5	
											Minima	13.4	12.8	13.1	13.4	14.2	13.4	13.9